

**pays francophones
d'Afrique**



des signes et des langues en Afrique centrale :

Cerdotola, Alac

Un secrétariat exécutif en place depuis le 20 octobre 1978, un siège à Yaoundé, au Cameroun, quatre programmes organisant et coordonnant les actions des équipes de huit États (1) attelés à l'inventaire de leur patrimoine linguistique, littéraire et musical, tel est le Cerdotola, Centre régional de documentation sur les traditions orales et pour le développement des langues africaines (2).

Diverses fonctions lui ont été confiées par les États signataires de ses statuts en août 1977 (3). Elles sont toutes ordonnées à la préservation, à la diffusion et à la mise en valeur du patrimoine culturel africain. L'article 4 des statuts décrit ainsi les objectifs du Centre :

« Art. 4. — Le Centre régional a pour objectifs :
1° - de coordonner les projets régionaux et d'assurer la liaison avec les institutions nationales de recherche;
2° - de développer la coopération entre les institutions nationales et régionales de recherche intéressées par l'exécution du Plan de Yaoundé (4) et de tout autre plan régional;
3° - de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'exécution des recherches scientifiques dans le domaine des traditions orales et le développement des langues africaines, assurer la formation du personnel approprié, équiper les centres nationaux de moyens techniques adéquats, assurer l'accueil des chercheurs et leurs déplacements d'un pays à un autre;
4° - de développer les moyens de collecte, d'étude, de conservation, de préservation et de diffusion des traditions orales;
5° - d'encourager la recherche sur les traditions orales et

le développement des langues africaines par l'organisation de concours et l'attribution de prix afin de susciter une saine émulation entre les chercheurs et les hommes de culture. »

En activité depuis deux ans, le Cerdotola, comme toute institution jeune, vit une période difficile. Il lui faut gagner la confiance de ceux qui doivent lui fournir les moyens de travailler, c'est-à-dire des États signataires. Non seulement gagner leur confiance par le sérieux et la sérénité de ses actions, mais aussi susciter des demandes; bref, convaincre chaque État qu'il a, dans le Cerdotola, un auxiliaire précieux tout entier à sa disposition. Il lui faut donc montrer ce qu'il est capable de faire, mais avec des moyens extrêmement réduits, les États attendant des résultats avant de s'engager pleinement.

C'est la partie que joue le Cerdotola grâce à l'Unesco qui aide au fonctionnement du Centre en période de démarrage, grâce à l'Acct (5) qui a pris en charge la responsabilité financière de trois programmes dont le Cerdotola assure la coordination générale. Ces programmes ont nom Emac (Ethnomusicologie en Afrique centrale), Alac (Atlas linguistique d'Afrique centrale), et Letac (Lexiques thématiques d'Afrique centrale). Emac et Alac sont des programmes d'inventaire systématique; Letac est un programme de modernisation lexicale d'un certain nombre de langues de la région d'Afrique centrale.

C'est le programme Alac que nous présenterons ici. Pour deux raisons, dont la principale est que nous le connaissons de l'intérieur pour avoir participé à sa conception, puis à sa mise en place, comme coordinateur scientifique jusqu'en juillet 1980. D'autre part, c'est, nous semble-t-il, un excellent exemple des services que peut rendre le Cerdotola à la recherche africaine et à la défense des patrimoines culturels de chaque État membre.

(1) Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Rca, Rwanda, Tchad et Zaïre.

(2) Cerdotola, B.P. 479, Yaoundé. Le secrétariat exécutif a été confié au Cameroun dont le mandat s'achèvera en 1982.

(3) Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Tchad, Zaïre.

(4) Issu de la réunion tenue à l'université de Yaoundé en 1973, sous l'égide de l'Unesco, le Plan de Yaoundé est une explication du plan décennal et propose un répertoire de thèmes de recherche interdisciplinaire pour couvrir systématiquement l'Afrique centrale.

(5) Agence de coopération culturelle et technique, 19, av. de Messine, 75008 Paris.

atlas linguistique d'Afrique centrale (Alac)

Nous commencerons par un rapide descriptif du programme Alac (6) dont on comprendra mieux ensuite les diverses fonctions dans les trois domaines de la **connaissance** des situations linguistiques, de l'**enracinement** de la recherche linguistique dans chacun des États participants, de la **concertation** régionale entre équipes de recherche.

programme de l'Alac

L'Alac se propose de fournir pour chacun des huit pays concernés (7) une carte des « langues maternelles », d'une part, c'est le volet linguistique du programme; et une étude sur l'intercompréhension entre parlers, sur les langues à fonction véhiculaire et sur les fonctions des langues à l'école et dans la vie privée, second volet, sociolinguistique, du programme, d'autre part.

• **Pour le volet linguistique**, les langues, systématiquement relevées à travers toutes leurs variétés dialectales, sont identifiées par les divers noms qu'elles reçoivent, les **glossonymes**, mis en correspondance avec les noms ethniques des locuteurs, les **ethnonymes**; et par leur aire d'extension sur le terrain, leur **terroir** en quelque sorte. A cette triple information extralinguistique vient s'ajouter une information linguistique : 120 items lexicaux, adaptés des 100 mots de Swadesh, sont relevés dans chacune des variétés dialectales au cours des enquêtes de terrain.

Ces données linguistiques sont évidemment extrêmement modestes et l'on ne prétend pas présenter, à partir d'elles, une esquisse de description des divers parlers relevés. En fait, on aurait pu imaginer une démarche descriptiviste : on aurait utilisé un questionnaire moyennement lourd, adapté chaque fois aux divers groupes linguistiques rencontrés. Cette démarche aurait privilégié une connaissance sur les langues et leurs structures au détriment d'une connaissance des relations entre langues. L'Alac, dans sa première étape (8), aurait alors présenté une nomenclature des langues d'Afrique centrale accompagnée d'une description élémentaire de certaines d'entre elles, plus que la trame que tissent entre elles des langues qui varient continuellement d'un point à un autre du territoire concerné.

Or, plus que des langues en tant que telles, considérées comme autant d'objets discrets, l'Alac, dans sa première étape, veut rendre compte du réseau de ces ressemblances et de ces différences linguistiques que sont les zones de fragmentation dialectale. Et l'on veut savoir comment, à travers ces réseaux de ressemblances, entre variétés linguistiques différentes, la communication s'organise et organise en même temps certains regroupements, ceux que le volet sociolinguistique Alac veut identifier sous le nom d'unités-langue, ensemble des variétés entre lesquelles il y a intercompréhension.

C'est la raison pour laquelle ce sont des données lexicales qui sont recueillies, à l'exclusion de tout autre domaine de la langue. Outre que les ressemblances lexicales jouent un rôle important dans l'intercompréhension, le lexique est le lieu, pour les locuteurs, de l'identité de la langue, donc du groupe linguistique auquel ils prétendent appartenir.

Ces données lexicales seront traitées suivant les méthodes de la lexicostatistique à l'aide d'un programme de comparaison automatique en cours d'élaboration. On obtiendra donc une classification des parlers en fonction de leurs distances mutuelles, c'est-à-dire du taux de leurs ressemblances phoniques et lexicales. La carte linguistique figurera cette classification.

• **Quant au volet sociolinguistique**, il s'efforce de répondre à quelques questions élémentaires telles que — Combien de langues parle-t-on dans tel pays ? — Quelle langue utilise-t-on entre groupes linguistiques différents ? — Quelles sont les fonctions des langues dans l'éducation, dans la vie privée ?

Les réponses à ces diverses questions sont extrêmement importantes puisqu'elles situent les variétés linguistiques par rapport au comportement de leurs locuteurs. Les questions sont élémentaires, mais les réponses ne sont pas simples à obtenir. Ainsi pour « compter » les langues d'un pays il faut s'entendre sur ce que l'on appelle une langue et sur les critères de délimitation de cette langue. C'est le critère de l'intercompréhension qui a été retenu et qui permettra de ranger dans une même « unité-langue » toutes les variétés linguistiques entre lesquelles il y a intercompréhension. Sous la diversité linguistique saisie et mesurée par le volet linguistique va donc apparaître un schéma de réduction de la diversité, schéma qui mettra en évidence l'attitude même des locuteurs face aux divers parlers dont ils ont l'expérience.

L'étude des situations de contact permettra d'identifier les langues véhiculaires et leurs aires d'extension respectives. De sorte que la carte linguistique, carte de la communication intragroupe, sera doublée d'une carte de langues véhiculaires, c'est-à-dire de la communication intergroupes.

• Quant au troisième thème, celui des **fonctions des langues à l'école et dans la vie privée**, il est destiné à saisir, hors des discours et des déclarations de principe, la réalité de l'utilisation des langues et à prendre la mesure de leur vitalité. Bien souvent, en effet, on refuse réglementairement aux langues africaines des fonctions qu'elles remplissent tous les jours. On pense par exemple à l'école où les langues viennent au secours des élèves plus souvent qu'on ne le dit, et plus souvent peut-être qu'on ne veut bien l'admettre.

(6) Pour plus de détails, on se reportera à **Alac : descriptif et méthodologie**. Acct, Cerdotola (en préparation).

(7) Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Rca, Rwanda, Tchad, Zaïre.

finalités

Quels services les différents États concernés peuvent-ils attendre de ce programme, tel que nous venons de le décrire ?

- En premier lieu, une information systématique, couvrant l'ensemble du territoire, sur la situation linguistique nationale. C'est-à-dire, pour les autorités responsables de l'éducation, de l'information, de la culture, de l'éducation populaire, de l'animation rurale, etc., un état de la diversité linguistique, objectivement et systématiquement mesurée sur le seul lexique de manière à recouper, autant que faire se peut, le sentiment et le comportement des populations elles-mêmes; et une organisation de cette diversité autour d'un certain nombre de pôles d'attraction, les dialectes de préférence, appelés à être les foyers d'un processus de standardisation au terme duquel les unités-langues devraient trouver une vitalité et une force renouvelées. En d'autres termes, les responsables trouveront dans l'Alac un dossier d'information permettant de concevoir des politiques linguistiques qui, bien souvent, n'ont pas encore vu le jour ou ont buté sur des difficultés imprévues, faute d'une information suffisante sur le domaine.

Pour les linguistes eux-mêmes, l'Alac sera un ouvrage de référence sur les langues de l'Afrique centrale. Diverses publications accompagneront en effet les cartes linguistiques : une bibliographie commentée, un dictionnaire des noms de langues mettant en correspondance glossonymes, ethnonymes et toponymes. De telle sorte que l'on pourra très vite savoir où, par qui et sous quelles variétés, une langue est parlée et l'état de la bibliographie la concernant.

- En second lieu, Alac favorise l'enracinement de la recherche linguistique dans chacun des États participants. Le programme en effet n'a pu être mis en route dans chaque pays qu'après la mise en place d'une équipe nationale qui a reçu, pour travailler, un équipement minimal. Ces chercheurs et leurs moyens modestes devraient être le point de départ, dans les différents pays qui n'en sont pas dotés, d'un Centre national de recherche et de documentation sur les langues et les traditions orales, dont le Cerdotola ne serait jamais que la réunion. Et l'Alac avec sa mise en ordre systématique des variétés linguistiques apporte à ces centres un outil de classement de la documentation extrêmement commode. Chaque variété linguistique identifiée recevant un numéro de code significatif, il est facile d'attribuer ce même numéro à toutes les informations — histoire, sociologie, musicologie, cultures matérielles, etc. — qui se rapportent aux locuteurs de cette variété linguistique. Un index à entrées multiples livre un accès facile à ce numéro de code et voilà le Centre, local

modeste où sont classés les documents en retour de terrain, ce qui en fait un centre de documentation extrêmement efficace.

- En troisième lieu, l'Alac est, pour les équipes nationales l'occasion de sortir de leur isolement pour échanger problèmes et méthodes au cours des réunions de concertation qui jalonnent le déroulement du programme. Grâce aux efforts de l'Acct, les équipes nationales Alac ont ainsi pu se rencontrer trois fois, à Cotonou, en août 1979, quatre semaines durant, à Brazzaville, en décembre 1980, pendant deux semaines et, tout récemment en avril 1981, à Yaoundé, pendant une semaine.

En dehors de ces réunions, le travail des équipes et les échanges de correspondance avec la coordination attestent le dynamisme et les préoccupations convergentes d'une jeune génération de linguistes qui, sans se détourner des grands thèmes qui agitent aujourd'hui la recherche linguistique internationale, consacrent bénévolement une grande part de leur temps et de leur réflexion aux problèmes soulevés par la sauvegarde et la promotion des langues africaines.

Il faut souhaiter que très bientôt, avec ses premières publications, le Cerdotola et les chercheurs, qui l'ont accompagné dans cette partie difficile, recevront leur récompense en voyant l'ensemble des pays signataires accorder leur pleine confiance au Centre en même temps que les moyens d'atteindre sa vitesse de croisière.

Patrick RENAUD

Coordinateur-Associé Alac

Université de Paris III - Sorbonne nouvelle



(8) Après une première étape d'inventaire et de prospection, il est prévu une seconde étape Alac, plus orientée vers la description et la comparaison intensives.